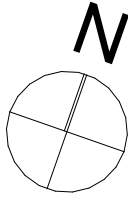


PROVISOIRE

T4 - D22



- VRE = Volet roulant électrique
VB = Volet battant
F = Fenêtre
PF = Porte-fenêtre
All V = Allège vitrée
All M = Allège maçonnée
IV = Imposte vitrée
FT = Fenêtre de toit
Store int. = Store intérieur
BECS = Ballon d'eau chaude
LL = Emplacement lave-linge
LV = Emplacement lave-vaisselle
R = Réfrigérateur / emplacement réfrigérateur
chaud. = Chaudière
GTL = Tableau électrique
Pl. = Placard
Rgt. = Rangement
Dgt. = Dégagement
Faux-plafond / soffite
HsPoutre = Hauteur sous poutre = hauteur réduite
0,00 / +0,10 = Niveau intérieur / niveau extérieur
Dalles sur plots
Lames bois

COUR LAWRENCE
47 logements
Rue de Barbine
35800 DINARD

MAITRE D'OUVRAGE
SCCV ARC PROMOTION
ARMORIQUE
1, rue Geneviève de Gaulle Anthoiniz
35208 RENNES CEDEX 2
Tél. : 02 99 86 13 86
E-mail : groupe.arc@groupearc.fr

ARCHITECTE
SELARL d'ARCHITECTURE
CLENET BROSSET BNR
14H rue du Pâlis Tatelin
35708 PERNES Cedex
Tél. : 02 99 22 20 30
E-mail : bnr.architectes@bmr.fr

LOT	BATIMENT	LOGEMENT	TYPE	NIVEAU
	D	D22	T4	R+2

SURFACES HABITABLES	
Séjour/cuisine	33,97
Chambre 1	12,09
Chambre 2	10,74
Chambre 3	13,15
SdB	5,14
WC 1	1,15
SdE	2,84
WC 2	1,76
Dgt.	2,48
Entrée	5,06
Total SHAB	88,38 m²

SURFACES ANNEXES	
Balcon	9,80
Total Annexes	9,80 m²

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds, les retombées de poutres et les gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. Les canalisations et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitif. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces.

Etabri le : 12/09/2024

Mis à jour le : 12/09/2024

Echelle graphique